

Honneur rendu à un grand français et à un sportif exceptionnel

Athlète français le plus titré, Alain MIMOUN qui a porté à 86 reprises le maillot tricolore dans des compétitions internationales, avait conquis 32 titres de champion de France, 4 titres aux Jeux méditerranéens, deux titres de vice-champion d'Europe, tout en étant vainqueur de 10 cross des nations. Après 3 médailles d'argent obtenues aux Jeux olympiques, il est entré dans la légende en remportant le marathon olympique de Melbourne en 1956.

Engagé volontaire au début de la seconde guerre mondiale, il a été grièvement blessé en Italie lors de la bataille du Monte Cassino avant de poursuivre sa carrière sportive avec les succès qu'on lui connaît.

Il fut élevé à la dignité de grand-officier de la Légion d'Honneur, en reconnaissance des mérites acquis au cours de cette vie dédiée au rayonnement de la France.

Le centre sportif, situé au 15 de la rue de la Nouvelle-Calédonie (12^{ème}), qui a été inauguré le 19 octobre dernier, portera désormais le nom de ce grand français qui fut un sportif exceptionnel.

Audit des procédures médico-administratives

Un audit des procédures médico-administratives a été demandé à l'Inspection générale ; au titre de sa représentativité au Comité central d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail (CHSCT central), l'UCP a été auditionnée le 11 octobre dernier.

Ce fut une nouvelle fois l'occasion de rappeler que ce n'est pas à l'agent de supporter les effets, notamment pécuniaires, de la longueur de certaines procédures. Par ailleurs, l'UCP a souligné la nécessité de redimensionner les services qui traitent des dossiers médicaux.

Nous reviendrons plus en détail sur ce point dont les décisions peuvent être graves de conséquences pour les collègues, en ajoutant à des problèmes de santé des difficultés financières, familiales et sociales parfois irréversibles.

À la rencontre des SMS : le groupe de travail a un an !

Le groupe de travail qui avait été constitué pour réfléchir sur le métier de secrétaire médical et social et sur les évolutions statutaires envisageables pour une meilleure reconnaissance de cette profession, vient de fêter son premier anniversaire.

Lors de la dernière réunion mensuelle en date du 14 octobre, un premier bilan a été établi sur les missions hétérogènes qui constituent le métier de SMS à la Ville de Paris, en mettant en exergue les technicités particulières qui sont de nature à justifier un débouché en catégorie A.

La prochaine réunion aura lieu le 18 novembre 2016.

RIFSEEP : une expérimentation sur la filière culturelle

La mise en œuvre du Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP), prévu par le décret 2014-513 du 20 mai 2014 pour les trois catégories de fonctionnaires, a été reportée du 1^{er} janvier 2017 au 1^{er} janvier 2018 pour des raisons techniques.

La Ville de Paris a néanmoins décidé d'expérimenter le nouveau dispositif sur la filière culturelle, alors que les barèmes des corps concernés relevant du Ministère de la culture et de la communication ne sont pas encore publiés. C'est la raison pour laquelle l'UCP s'y est opposée.

L'UCP a par ailleurs demandé que les régimes indemnitaires actuels de la filière culturelle soient préalablement revalorisés, pour éviter tout risque de leur « gel » avant le passage au RIFSEEP.

Accompagnement des pupilles des administrations parisiennes

Le Comité d'accompagnement des pupilles des administrations parisiennes a tenu sa réunion annuelle, le 18 octobre dernier.

En application de la délibération du 21 novembre 1977, la Ville de Paris assure un accompagnement social individuel et collectif, ainsi qu'un soutien financier en faveur des orphelins d'agents d'administrations parisiennes, décédés des suites d'un accident de travail ou de trajet.

Le nombre de pupilles suivis est de 39, 18 au titre de la Préfecture de Paris, 12 de la Ville de Paris, 6 de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris et 3 du Centre d'action sociale.

Le président du comité a entériné, pour l'année 2017, une augmentation de 2 % du montant des allocations d'éducation et de démarrage, d'installation ou de projet de vie versées aux pupilles.

Promotions

Lors de la commission administrative du 14 octobre 2016, un avis favorable a été donné à la promotion au grade de **secrétaire médical et social de classe supérieure** de Françoise HAVARD, Claudie DEBRUT, Sylvie RENAUDIN, Arielle LUXAIN, Elena GUEGUEN, André AMSELLEM, Viviane CLAUDE, Farida BENALI, Maryvonne REGAIRAZ, Elen PIERRE-JUSTIN, Marie-Françoise ALCIOPE, Valérie DI MAIO, Nadine BERCHER, Christine MAZURAS, Catherine PRUDENT, Christophe BOUCHARD, Cyril NAEL, Farida HEBBACHE, Nathalie RENIER, Catherine RIVIERE, Aline BOURRACHOT, Marie-Aline ARIMONE, Arlette THIBAUT, Sylvie CURRIAS, Charline HAVEZ, Marion BLANCHARD, Valérie RIO, Martine BARTHELEMY, Sandrine DIAZ, Claudine LIBERT, Miranda VILAVELLA, Maria COIN-BARBEITO.

À toutes et à tous, l'UCP adresse ses plus vives félicitations !

Union des Cadres De Paris 2bis, square Georges Lesage 75012 Paris – Téléphone : 01.43.47.80.72
--